

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 7

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SECTION DE LA VEVEYSE

Le 17 avril eut lieu, à Bossonnens, l'assemblée générale de la société.

Le président Paul Vaucher ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux cinquante personnes présentes, en particulier à M. Adrien Paroz, président de la SAR, et Georges Fragnière, nouveau président de la Fédération fribourgeoise, ainsi qu'à leurs femmes. Notre président excusa l'absence de plusieurs membres ; l'une d'elles se fait spécialement sentir : M. Henri Liaudat, qui fut secrétaire pendant plus de trente ans, vient de subir une intervention chirurgicale ; le président formula pour lui des vœux de prompt rétablissement.

Le protocole de l'assemblée de 1981 est accepté à l'unanimité après lecture.

Les comptes, présentés par M. Francis Cottet, sont très bien tenus et approuvés par l'assemblée. Le président le remercie pour les indications précises et pour son dévouement.

L'effectif de la section reste stable depuis plusieurs années. Aucun décès n'a été enregistré en 1981 ; la récolte de miel a été presque nulle ; aucun contrôle de miel n'a été effectué. M. Vaucher recommande le loto du samedi suivant, car c'est du résultat de celui-ci que dépend la course annuelle.

Dans les élections statutaires 3 membres sont au terme de leur mandat : MM. Francis Cottet, Marcel Pittet et Fernand Mesot. Le président les remercie pour leur dévouement. M. Alphonse Monney propose de les reconduire pour une nouvelle période, ce qui a été fait par acclamation. Après 29 ans de dévouement au comité de la section, M. Placide Bossel a donné sa démission ; il est vivement remercié par le président et c'est le jeune Nicolas Monney, qui a commencé le jour même les cours de conseiller apicole, qui le remplacera.

La parole est donnée à M. Paroz qui nous dit tout le plaisir qu'il a de se trouver dans cette sympathique section. Il remercie le président Vaucher de son aimable invitation et nous apporte les salutations du Comité de la SAR. M. Paroz adresse aussi ses félicitations à M. Fragnière pour sa nomination comme président cantonal.

Ensuite, c'est M. Fragnière qui nous adresse ses félicitations. Il remercie les membres du comité pour le grand travail effectué, félicite M. Bossel pour sa longue collaboration au comité et recommande le paiement de la cotisation, ce qui facilite grandement la tâche du caissier de la section ainsi que celle du caissier central.

Pour terminer, les fils de notre président nous montrent le film sur la varroase.

Il est 23 h. 15 quand le président clot l'assemblée en nous souhaitant une bonne année apicole.

FM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS, DIMANCHE 21 MARS 1982, A L'HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE, A DOMDIDIER

M. Delley, président, ouvre la séance à 14 h. 20 devant de nombreux membres (60 personnes), salue la présence de MM. Macherel, de Marly, Chassot, président d'honneur et son épouse, ainsi que deux membres de la Glâne, voit arriver MM.

Jungo et Merminod, nos amis de la section de Payerne, excuse MM. Bise et Bérard. La parole est donnée à votre serviteur pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée de printemps 1982, à Domdidier. M. Laederach relève une petite erreur de mutation et M. Dougoud n'a pas compris le sens d'une phrase, le procès-verbal étant approuvé par applaudissements.

Encore une question au sujet de l'inspecteur des ruchers. M. Dupasquier a écrit une lettre au comité pour dire que M. Dougoud ne peut plus être inspecteur, vu son âge. M. Robert Dubey doit entrer en fonctions comme inspecteur.

Rapport des délégués de la Fédération cantonale et de la SAR

M^{me} Herren, déléguée à l'assemblée cantonale fribourgeoise qui s'est déroulée à Portalban, le 13 mars 1982, nous donne un bref aperçu de celle-ci. A son tour, M. Paul Rossier, délégué à l'assemblée de la SAR qui a eu lieu à Lausanne, le 19 mars 1982, retrace toute cette journée dans un minutieux compte rendu.

Un petit changement au tractanda: M. Chassot devant nous quitter dans l'après-midi, la parole lui est donnée. «Chers Broyards, vous qui avez du sang bourguignon, je vous félicite du bon accueil que vous avez eu à Portalban et vous en remercie.» Il nous parle de l'insémination des reines; il trouve qu'il est mieux d'avoir une fécondation naturelle. Il nous quitte en gardant un bon souvenir de la Société broyarde et pense être souvent parmi nous. Au revoir.

Réception de nouveaux membres

Jean-Jacques Laederach nous donne la liste des nouveaux membres ainsi que les démissions: 6 nouveaux et 3 démissions, donc 127 membres actifs et 20 membres passifs.

Cotisations

Le comité maintient sa cotisation à Fr. 23.—.

Programme d'activité

Pour l'année 1982, M. Delley demande à l'assemblée qui mettrait son rucher à disposition pour les visites. Le 16 mai 1982, Paul Rossier, de Cottens. Le 13 juin 1982, Jean-Claude Emery, de Rueyres-les-Prés. Pour la course, le 19 juin ou le 26 juin 1982, pique-nique; le 18 juillet 1982 et le 22 août 1982 chez M. Veth, de Vesin. Vous recevrez une circulaire avec toutes les dates.

Course

On a nommé deux scrutateurs, deux membres du comité ont distribué les feuilles avec les 7 projets, puis nous avons passé au vote. Les résultats sont pour le val d'Anniviers. La date de la course est fixée au 19 juin 1982.

Remise des distinctions

M. Charles Ribotel, de Domdidier, pour 25 ans. Pour 40 ans, MM. Léon Pochon, de Russy, Charles Bovey, de Delley, Walter Maeder, de Sévaz, Joseph Marmy, d'Autavaux, François Ballif, de Léchelles, Henri Guinard, de Gletterens. Le président félicite ces apiculteurs et leur souhaite d'être encore longtemps parmi nous.

Divers

Nous avons passé aux «divers» avant la projection du film. M. Raymond Ballaman demande si l'on ne pourrait pas changer le jour de l'assemblée, soit un vendredi ou un samedi. Après ces discussions, on a voté à main levée. L'assemblée restera toujours le dimanche après-midi. M. Pochon prévoit un traitement contre les maladies pour la station de Belmont car les éleveurs ont peur d'amener la maladie dans leurs ruches. La section va prendre des dispositions pour faire ces traitements. M. Roger Ballaman trouve qu'on doit être contrôlé par quelqu'un d'autre pour savoir si le traitement a été bien fait. A son tour, M. Marcherel nous apporte le salut de Marly, nous dit que leur station peut faire le traitement, qu'ils ont reçu le produit gratuitement. En 1983, nous ne pourrons plus traiter les maladies car «ils» ne voudront plus vendre le Folbex. M. Jungo prétend qu'il n'est pas possible qu'on ne le vende plus, puis il nous recommande le nouveau Folbex forte. Il coûte très cher, Fr. 1.— la mèche. Après de vives discussions à ce sujet, rien n'est sûr. Une grande exposition sur l'apiculture va s'ouvrir à Fribourg dans le courant de l'été. Vu le marché actuel du sucre, nous le laissons en suspens.

Projection d'un film

Pour terminer cette journée, M. Margueron nous projette un film sur l'état du rucher, sur les maladies des abeilles et du couvain, sur les fleurs que nos abeilles butinent. Il nous explique comment on peut déceler la loque américaine avec une allumette en la mettant dans le trou d'une cellule, elle ressort filandreuse.

Le président le remercie pour ces diapositives. Il clot l'assemblée à 17 heures en nous souhaitant une bonne année apicole et beaucoup de miel.

Pour le comité: *la secrétaire*

P.-S. **EXCUSE:** la secrétaire de la Société broyarde d'apiculture d'Estavayer-le-Lac s'excuse auprès de M. Charles Ribotel, de Domdidier, pour avoir oublié de faire paraître son nom dans le dernier procès-verbal du 22 novembre 1981 du «Journal suisse d'Apiculture».

Le comité

Marquage des reines:
1982 = jaune